

Delphine ERNOTTE CUNCI
Présidente

https://www.francetelevisions.fr/responsabilite_sociale_et_environnementale

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE FRANCE TÉLÉVISIONS DANS *act4nature*

France Télévisions, en tant qu'entreprise publique et acteur clé du secteur des médias, s'impose d'agir de façon significative en faveur du respect et de la protection de l'environnement. Le groupe est pleinement engagé dans des actions visant à préserver l'environnement et à intégrer la durabilité dans le quotidien de ses activités.

Que ce soit au travers de ses programmes, dans la fabrication de contenus ou la gestion quotidienne de ses infrastructures, elle a envie d'associer et de mobiliser le plus grand nombre autour des questions liées au dérèglement climatique et à la sauvegarde de la biodiversité.

Dans ce domaine France Télévisions a une responsabilité de grand média public et d'entreprise, c'est pourquoi elle s'engage à donner une voix à la nature sur toutes ses chaînes nationales, régionales, ultramarines et ses plateformes numériques et aussi à réduire l'impact direct de ses activités.

■ Donner une voix à la nature, par une couverture médiatique de grande qualité.

Une couverture médiatique de qualité renforce l'autonomie des personnes et les pousse à accomplir des changements positifs. Qu'ils soient au service du traitement de l'actualité immédiate ou de l'investigation plus fouillée, les magazines d'information et de débat, les fictions, les séries ou encore les documentaires contribuent à la compréhension des phénomènes sociaux et à la connaissance des transitions. Le public a besoin de bonnes informations pour pouvoir prendre des décisions efficaces à son niveau ou à l'échelle mondiale, et la grande majorité des personnes s'informent sur la biodiversité via les médias. Les rédactions de France Télévisions s'engagent à avertir le public d'événements climatiques extrêmes, à fournir des explications sur des politiques complexes, à mettre en avant des stratégies d'adaptation qui fonctionnent sur le terrain, et à jouer le rôle d'organe de surveillance pour protéger l'intérêt public et la nature.

■ Avec deux grandes orientations :

■ **Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité :**

Faire émerger, enrichir et partager une culture de la nature / Renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes / Faire de la biodiversité un enjeu positif.

■ **Développer, partager valoriser les connaissances :**

Porter un regard critique sur les politiques menées / Interroger sur le déroulement des initiatives retenues sur leurs éventuelles difficultés d'application dans le temps / Proposer des contenus afin de rendre plus concrètes les évolutions nécessaires et d'en faciliter les anticipations et l'appropriation

par l'ensemble des citoyens et des acteurs socio-économiques.

■ **Limiter nos impacts environnementaux directs avec trois orientations**

■ **Réduire l'empreinte environnementale et protéger la biodiversité de nos sites.**

Sur ses implantations en gestion propre, France Télévisions s'engage à :

- Réduire l'impact sur les milieux en maîtrisant les consommations énergétiques de façon à diminuer les émissions de gaz à effet de serre

- Restaurer, préserver et gérer l'environnement, en limitant les pollutions : valoriser les déchets issus de l'entretien, installer des abris favorables à la faune, limiter l'utilisation de produits sanitaires, et utiliser les pesticides et herbicides au minimum...

- Limiter les perturbations générées : éclairer moins, limiter la pollution sonore, neutraliser les pièges potentiels pour la faune.

■ **Réduire l'impact de nos contenus en éco-concevant nos programmes :**

Identifier les impacts de nos tournages et agir pour préserver les écosystèmes via la mise en œuvre et le suivi d'un programme d'actions significatives, dans un esprit d'amélioration progressive.

■ **Actions engagées par les équipes de la fabrication interne :**

- réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la mesure du possible,

- distribution de bouteilles réutilisables pouvant être remplies dans les distributeurs d'eau disponibles,

- initiative de réduction du papier, limitant les copies papier et la distribution des supports imprimés,

- séparation des déchets,

- réutilisation de toutes les structures et décors temporaires,

- utilisation d'aliments locaux et de saison,

- utilisation d'autant d'énergie renouvelable que possible,

- utilisation de tout moyen de réduire les besoins de mobilité et de mieux gérer les déplacements des équipes et du matériel,

- priorité donnée aux hôtels dont les pratiques sont respectueuses de l'environnement etc.

■ Sensibiliser et faire évoluer les comportements de la filière audiovisuelle et cinématographique :

- par le développement des outils et actions du commun Ecoprod⁽¹⁾ visant à limiter l'impact des productions sur l'environnement.

- par la mobilisation des entreprises, fournisseurs et partenaires autour des enjeux RSE.

Nos engagements :

- Reconduire les actions engagées en faveur de la protection de la biodiversité.

- Traiter de biodiversité une fois par an en Comité Exécutif.

- Être présent pour le congrès mondial de la nature de l'UICN en 2020.

- Engager nos programmes dans une démarche d'écoproduction à hauteur de 50 %, d'ici 2022.

- Mettre en œuvre une trajectoire volontaire zéro phyto sur nos sites en gestion directe d'ici 2022.

- Augmenter le nombre de sociétés de production signataires de la charte Ecoprod.



crédit photo : Thalassa/DEOUESSANTA

(1) Ecoprod est une démarche collective, lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, pour engager la filière dans la prise en compte de son empreinte environnementale. Les cinq partenaires fondateurs, le groupe Audiens, la Commission du Film d'Ile-de-France, France Télévisions, TF1 avec le soutien de l'Ademe et de la DIRECCTE Ile-de-France (Ministère de l'Économie et de l'Industrie), ont depuis été rejoints par le CNC, la CST, Film France et le Pôle Média Grand Paris.